



COMMUNE DE GESVES

CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation
Art. L1122-17. (ancien Art.90 NLC)

Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu; en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation,
le Collège communal a l'honneur d'inviter
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal
à se réunir à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu le mercredi 26 mai 2021 à 19h30
en vidéoconférence

ORDRE DU JOUR

EN SÉANCE PUBLIQUE

AFFAIRES GENERALES

- (1) Exclusion d'un Conseiller communal de son Groupe politique (liste GEM) - Prise d'acte.

DESIGNATIONS

- (2) Asbl Centre d'Action Interculturelle de la Province de Namur (CAI)- Désignation d'un représentant du Conseil communal au sein du Conseil d'administration
- (3) AIEG - Remplacement d'un représentant du Conseil communal aux Assemblées générales
- (4) Asbl Culture et Loisirs - Remplacement d'un représentant du Conseil communal
- (5) Asbl GAL - Remplacement d'un représentant du Conseil communal au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration
- (6) IDEFIN - Remplacement d'un représentant du Conseil communal aux Assemblées générales
- (7) Les Plus Beaux Villages de Wallonie - Remplacement d'un représentant du Conseil communal
- (8) ODRII - Modification de la constitution de la CLDR
- (9) Ores Assets - Remplacement d'un représentant du Conseil communal aux Assemblées générales
- (10) INASEP - Remplacement d'un représentant du Conseil communal aux Assemblées générales
- (11) Intercommunale Trans&Wall - Remplacement d'un représentant du Conseil communal aux Assemblées générales

AFFAIRES GENERALES

- (12) Motion en soutien au Domaine provincial de Chevetogne - Décision

PATRIMOINE

- (13) Conventions d'occupation à titre gratuit des locaux du RTG4
- (14) Déclassement concernant deux excédents de voirie situés rue de la Chapelle à Gesves - prise de connaissance des résultats de l'enquête publique et approbation du déclassement

- (15) Déclassement de deux morceaux d'excédent de voirie situés rue de Muache à Haltinne (chemin vicinal n°40) - résultats de l'enquête publique
- (16) Prise de connaissance de la délibération du Collège communal du 25 janvier 2021 relative au déplacement de l'assiette du chemin vicinal n°45
- (17) Vente de l'excédent de voirie situé rue du Tronquoy (chemin vicinal n°8) - modification du nom du futur acquéreur
- (18) Vente du presbytère de Haltinne cadastré division 4, section B et numéro 527 L - conditions de vente
- (19) ODR I- PCDR- VICIGAL- Convention d'acquisition d'immeuble N° 92054/419/21 MAI 2021 "MESTACH ET CONSORTS/ GESVES 1ère division, section C n°56C" - Erratum Convention Mestach et Consorts
- (20) ODR I- PCDR 2006-2016- VICIGAL- CAI: Mandat de rédaction et de signature des actes d'acquisition d'immeuble: N°92054/419/16 HENSENNE et N°92054/419/21 MESTACH ET CONSORTS
- (21) ODR I- PCDR- VICIGAL- Modification finale de la Convention d'acquisition d'immeuble N° 92054/419/10 MAI 2021 "TOUSSAINT/ GESVES 1ère division, section C n° 86/02C et n°56/02 et 1ère division, section C n°90C et n°56C"- Erratum convention d'acquisition: nouvelle référence emprise plans Fossion

URBANISME

- (22) Décisions d'octroi de permis d'urbanisme par le Fonctionnaire délégué (ViciGAL et Ecole de l'Envol) - Prise de connaissance

FINANCES

- (23) Octroi de subventions en numéraire d'un montant inférieur à 2.500 € pour différentes associations culturelles et sportives - Exercice 2021

ENSEIGNEMENT

- (24) Enseignement - Ecole de la Croisette à Sorée - Appel interne à candidatures d'une direction avec classe dans un emploi vacant - Décision
- (25) Enseignement - Ecoles communales de l'Envol et de la Croisette - Notification des emplois vacants au 15/04/2021 - Décision
- (26) Pôles Territoriaux - Affiliation au Pôle territorial Condrusien

SPORTS

- (27) Mesure de soutien aux Communes en faveur des clubs sportifs dans le cadre de la crise de la covid-19

INTERCOMMUNALES

- (28) AIEG - Assemblée générale ordinaire - 9 juin 2021
- (29) IMAJE - Assemblées générales extraordinaire et ordinaire - 14 juin 2021
- (30) Trans&Wall - Assemblée générale ordinaire - 15 juin 2021
- (31) ORES Assets - Assemblée générale - 17 juin 2021
- (32) INASEP - Assemblée générale ordinaire- 23 juin 2021

POLICE

- (33) Convention relative à la mise à disposition d'une Commune d'un fonctionnaire provincial en qualité de fonctionnaire sanctionnateur en application de la loi du 24 juin 2013

PATRIMOINE

- (34) Convention avec la Fabrique d'Eglise de Gesves portant sur l'utilisation temporaire et ponctuelle de la Chapelle du Pré d'Amite pour l'accueil d'activités culturelles

ENVIRONNEMENT

- (35) Position du Collège communal de Gesves dans le cadre de l'enquête publique liée au dossier numéro 752.4/03.21 déposé par la S.A. Sotraplant (commune d'Assesse) - Prise de connaissance

À HUIS CLOS

PERSONNEL

- (1) Admission à la pension.
(2) Personnel - Octroi d'une Allocation pour exercice de fonctions supérieures

ENSEIGNEMENT

- (3) Enseignement - Ecole communale de l'Envol - Désignation à titre temporaire à temps plein (26 p/s) à partir du 19/04/2021 dans le cadre du remplacement d'une institutrice maternelle - Ratification de la décision du Collège communal du 26/04/2021
(4) Enseignement - Ecole communale de l'Envol - Nomination définitive d'une institutrice primaire temps plein (24 p/s) en date du 1/04/2021 - Décision
(5) Enseignement - Ecoles communales - Nomination définitive d'un maître d'éducation physique à temps partiel (8 p/s) en date du 1/04/2021 - Ratification de la décision du Collège communal du 26/04/2021.
(6) Enseignement - Ecole communale de la Croisette - Nomination définitive d'une institutrice primaire à temps partiel (12 p/s) en date du 1/04/2021 - Décision

Ainsi décidé par le Collège communal en séance du 17/05/2021

Par ordonnance :

La Directrice générale,


M-A HARDY

Le Bourgmestre,




M. VAN AUDENRODE